LIVRET D'ACCUEIL

Commune de Schirrhein

Année 2025

SOMMAIRE

Le mot d'accueil..... Page 3

Histoire de Schirrhein..... Page 4

La Mairie..... Page 5

Numéros et adresses utiles..... Pages 6 à 8

Vie scolaire..... Page 9 et 10

Vie paroissiale et manifestation…… Page 11

Vie culturelle et sportive..... Pages 12 à 13

Vos démarches administratives.....Page 14 à 16

Plan de votre commune..... Page 17

Bienvenue à Schirrhein

Bonjour à tous

Le lieu de résidence, lieu de vie par excellence, choisi ou imposé, est toujours, à chaque changement, à l'origine d'une remise en cause dans sa façon de vivre, dans son comportement.

Vous avez choisi de venir vous installer à Schirrhein. Le village a un aspect accueillant et paisible. Il est situé entre le massif sablonneux de la forêt de Haguenau et les zones humides du Ried, cela lui offre un merveilleux cadre de verdure, où il fait bon vivre. C'est un village rural, dans lequel les métiers historiques de la forêt et de l'agriculture sont toujours présents. La dynamique associative et un esprit de clocher de bon aloi sont peut-être les caractéristiques majeures de la localité.

Pour vous permettre de profiter pleinement des atouts de notre commune, et vous associer à sa dynamique, la municipalité a élaboré ce livret à votre attention afin de faciliter vos démarches et votre installation. Vous y trouverez un rapide historique de la commune, mais aussi les coordonnées et diverses informations concernant les Services Publics, Sociaux, Médicaux, les Etablissements d'enseignement, les Associations….

Il vous accompagnera, dans votre vie quotidienne. Il n'apportera pas tous les éléments de réponse à vos questions, mais vous pouvez être assurés que nous nous tenons à votre disposition pour faciliter votre intégration. Vous pouvez également consulter notre site internet www.schirrhein.fr

Les Services Municipaux et les élus se tiennent à votre disposition pour répondre aux questions que vous ne manquerez pas de vous poser. N'hésitez pas à nous solliciter !

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons **Bienvenue dans notre village !**

Cordialement,

Patrick SCHOTT

Maire de Schirrhein

Notre histoire

Une occupation ancienne. Le site de Schirrhein est occupé dès l'âge de Bronze, comme l'attestent les nombreux tumuli du secteur Kirchlach. A l'époque romaine, une importante route stratégique, reliant Brumath -Brocomagus- à Seltz -Saletio-, traverse le territoire.

Vers 400 après Jésus-Christ, les Huns et les Alamans envahissent le pays et s'installent dans notre région. Peu à peu, le site est abandonné et restera longtemps inhabité. Le territoire de l'actuel Schirrhein, sous la dénomination Rieth, est mentionné pour la première fois dans l'Histoire le 20 mai 1257, dans une charte signée à Wissembourg par Richard de Cornouailles. Cette charte confirme Haguenau dans ses droits et privilèges sur le district.

Le 4 mai 1521, l'empereur Charles Quint, au Reichstag de Worms, par lettres scellées, confirme ces droits et ces privilèges.

La fin du Moyen-Age et le début du XVIème siècle sont pour notre région, une période de prospérité et de paix. Mais la guerre de Trente Ans (1618 –1648) rend le pays exsangue. Pour assurer son repeuplement l'Alsace devient une terre d'accueil ; de nombreux colons venus de Suisse, du Pays de Bade et de Bavière s'installent ainsi dans notre cité. Certains noms de famille usuels dans la localité témoignent de l'origine des ancêtres : les Appenzeller et les Schiffli sont venus de Suisse, les Dorffer, Gentner, Heisserer et Schmitter d'Allemagne du Sud.

C'est seulement au temps de la Révolution Française (1789) que notre localité est soustraite à l'administration de la ville de Haguenau et érigée en commune indépendante.

***Emigrations successives**. Au XIXème siècle, la misère, la pauvreté du sol et l'absence d'industrie poussent de nombreux villageois à émigrer, tout d'abord vers la Russie (1803 – 1811), puis vers les États-Unis d'Amérique (1820 – 1870). Cette dernière émigration est massive et touche de nombreuses familles de la localité. De 1843 à 1852 par exemple, 302 personnes quittent Schirrhein, la plupart pour le Nouveau Monde. Leurs destinations de prédilection sont l'Ohio et le Missouri, où une importante colonie s'établit à New Hamburg et à Kelso. Ces pionniers portent les noms de Halter, Heisserer, Dannenmuller, Schott, Schitter, Brucker, Mosser, d'autres encore.*

Des pierres tombales rappellent aujourd'hui leur souvenir. Ceux qui restent sur place vivent d'une maigre agriculture, et surtout du bûcheronnage dans la forêt de Haguenau. Au début du Xxe siècle, la population, composée essentiellement de journaliers, doit souvent s'expatrier, temporairement ou définitivement, vers des régions et des localités industrielles plus riches.

***Aujourd'hui.** Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale l'agglomération s'est considérablement agrandie vers le nord, grâce à la création de plusieurs lotissements, réalisés à la suite d'échanges avec la forêt indivise de Haguenau.*

Ces opérations entraînent des modifications successives des limites territoriales des communes de Schirrhein et de Haguenau. C'est aussi l'époque des grands travaux communaux (réseaux d'eau potable et d'assainissement, construction des écoles, des stades, des équipements socioculturels…). Aujourd'hui, Schirrhein est une cité résidentielle avec de nombreuses activités artisanales, commerciales et de services, qui répondent à tous les besoins de la vie quotidienne.

La plupart des actifs travaillent à l'extérieur, dans les bassins d'emploi de Strasbourg, Haguenau, Bischwiller, mais aussi à Bühl, Rastatt et Karlsruhe. Quelque 237 enfants sont scolarisés dans nos écoles maternelle et élémentaire intercommunales, avant de rejoindre le collège de Soufflenheim.

Jadis, les maisons étaient toutes construite d'un seul côté de l'artère principale, l'autre étant occupé par le massif forestier, d'où le dicton qu'à Schirrhein « were d'Eierküeche numme uff einere Sitt gebache » (Les crêpes ne sont cuites que d'un côté).

La signification du toponyme « Schirrhein »

Les lexicographes sont en désaccord sur la signification du toponyme. Les uns pensent qu'il faut interpréter «Schir-rein/rain » comme « le talus des granges ». D'autres, partant de « Schier-ried » (de Scheer/Schär + Ried) soutiennent qu'il faut comprendre « pente qui borde le Ried ».

Le blason

Le blason originel de Schirrhein représente une roue de moulin. Cependant il n'y a jamais eu de moulin dans le village, pas même un cours d'eau assez puissant pour tourner une roue. Il est probable que le blason a été « importé » par des immigrants venus des contrées montagneuses, riches en moulins, de la Forêt-Noire, de Bavière ou de Suisse.

Le 2 juin 1962 le conseil municipal a adopté les armoiries actuelles. Elles représentent une hache, symbole du gagne-pain d'autrefois, et une moitié de rose, en souvenir de l'ancienne dépendance vis-à-vis de la ville de Haguenau.

Mairie de Schirrhein

89 rue principale

67240 SCHIRRHEIN

Tél : 03-88-63-22-59

Courriel : mairie@schirrhein.fr

Site internet :http ://www.schirrhein.fr

Horaires d'ouverture :

	Matin	Après-midi	Permanence	***Maire et Adjoint***
Lundi	*09h00-12h00*	*14h00-18h00*	*17h00-18h00*	***BECK Bernard 2ème adjoint***
Mardi	*09h00-12h00*	*14h00-18h00*	*18h00-19h00*	***HALTER Isabelle 1ère adjointe***
Mercredi	*09h00 – 12h00*	*Fermé*	*11h00-12h00*	***HALTER Martine 5ème adjointe***
Jeudi	*09h00-12h00*	*14h00-18h00*	*17h00-18h00*	***BRUCKER Jacky Semaine paire 4ème adjoint***
Vendredi	*09h00-12h00*	*13h30-16h30*	*17h00-18h00*	***FOHR Martine 3ème adjointe***
Samedi	*Fermé*	*Fermé*	*9h30-11h30 et sur rendez-vous*	***Patrick SCHOTT Maire***

Secrétaire général : Monsieur ROCHE Nicolas – Secrétaire accueil : Madame BALL Valérie

Numéros et adresses utiles

Pharmacie de garde
http:/www.pharma67.fr
http:/www.3237.fr
http:/www.pharmaciesdegarde.com

Les pharmacies les plus proches de chez vous

Pharmacie de Schirrhein :	03-88-63-07-30
Pharmacie Oberhoffen sur Moder :	03-88-63-12-75
Pharmacie Soufflenheim :	03-88-86-61-64

Médecins

Docteur AUBRY Jacques	6 place de l'Église	Schirrhein	03-88-63-83-35
Docteur METZLER Cédra	6 place de l'Église	Schirrhein	03-88-63-83-35

Infirmières

Association des Infirmiers du Ried	4 rue de l'Église	Schirrhein	03-88-54-56-46
KOBEL Fanny – MAPPS Carole	107 rue Principale	Schirrhein	06-26-05-57-59
RISCHMANN Célia- METZLER Aude			
ZIEGLER Laetitia	2 rue de l'Église	Schirrhein	06-16-77-18-17

Kinésithérapeute

RISCHMANN Mélanie			
SCHIMMER Laetitia	4 rue de l'Église	Schirrhein	03-88-63-19-58
TRENDEL Jean-Marie			

Agence postale communale

89 rue Principale Schirrhein 3631
Ouvert du lundi au samedi de 10h à 12h

Trésor Public CFP

120 Grand Rue Haguenau 03-88-09-68-42

Sous-Préfecture 2 rue des Sœurs Haguenau 03-68-41-90-96

Location Espace socio-culturel et salle multi-activités : pour toute demande s'adresser à la Mairie

Navette communale : réservation au 03-88-63-22-59

SOS NUMÉROS D'URGENCE

SOS Médecins	03-88-75-75-75
Médecins de garde	03-88-11-69-00
Centre hospitalier Haguenau	03-88-06-33-33
Centre anti poison Strasbourg	03-88-37-37-37
SOS Mains Strasbourg	03-88-14-42-57
POMPIERS	18
SAMU	15
SAMU Social	115
POLICE	17
ALLO enfance maltraité	119
Enfant disparu	116000
Gendarmerie Bischwiller	03-88-63-21-52
Électricité : coupure de ligne-chute de fil 24/24	03-88-18-74-00
Gaz : dépannage	0810-433-068

Déchèteries :

Déchèterie de Bischwiller -Rue de l'Obermatt
Ouverture du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h

Contact :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU, 9 Chemin du Gaz - 67500 HAGUENAU

Tél. : 03-88-73-71-72 E-mail : **om@agglo-haguenau.fr**

Espace France Services

48, rue Clemenceau - 67240 BISCHWILLER
Tél. : 03-88-53-73-73 - Fax : 03-88-06-46-45
courriel : mds@bischwiller.com

est ouverte au public
aux horaires suivants :

du lundi au jeudi

de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

le vendredi

de 8h à 12h00

L'Espace France Services de Bischwiller est un lieu d'accueil et d'informations pour simplifier vos démarches. Cet espace vise à permettre à chaque usager quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer les démarches du quotidien.

Cet espace propose les services suivants : Le centre médico-social, l'Espace d'Accueil Séniors, la mission locale, ainsi que de nombreuses permanences (CPAM, CARSAT, AOK, Viaduq 67, CRESUS, avocat, conciliateur de justice, CIDFF, droit au travail, FAIRE (rénovation), SOLIHA (aides à la rénovation), SPIP 67 – Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, DGFiP – Direction Générale des Finances Publiques…) accessibles pour la plupart sur rendez-vous.

CARSAT – Service social 3646	Lundi et mercredi matin, sur rendez-vous
CENTRE MEDICO SOCIAL 03 68 33 83 50	Lundi au vendredi 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00
VIADUQ 67(Juriste, Aide aux victimes et accès au droit) 03 88 28 57 62	Mardi matin de 9h à 12h, sur rendez-vous
CRESUS (Surendettement) 03 88 53 73 73	Mardi matin, sur rendez-vous
AVOCAT POINT JUSTICE BAS-RHIN	1 er jeudi du mois, sur rendez-vous au 03 88 53 73 73
MISSION LOCALE ALSACE DU NORD 03 88 53 92 66	Lundi au vendredi 9h00 – 12h00 / 13h30 - 16h30
CONCILIATEUR DE JUSTICE	Les 3èmes jeudis du mois, sur rendez-vous à prendre au 03 88 53 73 73
CIDFF (Juriste et Médiation familiale, Droit des Femmes et des Familles) 03 88 32 03 22	Un mercredi sur 2, sur rendez-vous au 03 88 53 73 73
ESPACE ACCUEIL SENIORS 03 68 33 83 79	Jeudi de 9h00 à 12h00, sur rendez-vous
CPAM (Caisse d'assurance maladie) 36 46	Lundi matin, sur rendez-vous en visio conférence
AOK (Sécurité sociale allemande) +49 72 22 76 9 186	Mardi de 13h30h à 16h30, sans rendez-vous
SOLIHA (Solidaires pour l'habitat) 03 90 41 40 90	Jeudi matin de 9h à 11h
FAIRE (Rénovation) 03 88 06 59 53	3ème jeudi du mois, sur rendez-vous de 9h à 12h
DGFIP – Accueil Fiscal 0809 401 401	1 mercredi matin sur 2, sur rendez-vous en visio conférence
SPIP 67 03 90 20 83 50	Sur rendez-vous

Vie scolaire

Equipe pédagogique 2024/2025

(de gauche à droite)
M. Herrman - Mme Perrin - Mme Schenck - Mme Balbierer - Mme Lett- Mme Thil - Mme Schwetta

École élémentaire :

Directrice : *Mme SCHWETTA*
Tél : 06-32-98-22-90

Horaires : Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
de 8h15-11h45/13h30-16h00

Mail : ce.0672386e@ac-strasbourg.fr

Cette année 130 élèves fréquentent l'école élémentaire.

20 élèves en CP : Mme Perrin
15 élèves en CP/CE1 : Mme Balbierer /Mme Quassid
20 élèves en CE1 : Mme Schenck
27 élèves en CE2 : Mme Thil
25 élèves en CM1 : Mme Lett
23 élèves en CM2 : Mme Schwetta et M. Hermann

Equipe pédagogique 2024/2025

(de gauche à droite)
Mmes Florence Rosio, Tania Iannetta, Michèle Rousseaux, Estelle Boos, Delphine Ruch, Emilie Beck (remplaçante de Mireille Heitz)

École maternelle :

Directrice : *Mme ROSIO BRUDER*
Tél : 03-88-63-55-00

Horaires : Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
de 8h15-11h45/13h30-16h00

Mail : ce.0672154c@ac-strasbourg.fr

Cette année 82 élèves fréquentent l'école maternelle.

26 élèves dans la classe des grands avec Florence Rosio

28 élèves dans la classe des petits-moyens :

(16 PS et 12 MS) avec Michèle Rousseaux

28 élèves dans la classe des petits-moyens :

(16 PS et 12 MS) avec Tania Iannetta

Assistées par 3 Atsems : Emilie Beck, Estelle Boos et Delphine Ruch.

Périscolaire maternelle :

L'accueil du matin a lieu au périscolaire situé à la maternelle à partir de 7h15 à 8h10

Pour le temps méridien :
• Les enfants seront pris en charge de 11h45 à 13h30.
• Les repas seront fournis en liaison froide, les équipes en place se chargent de les remettre en température.

Pour le soir :
• Les enfants seront pris en charge après les cours de 16h00 à 17h00.

Le périscolaire fonctionne : Les lundi-mardi-jeudi et vendredi pendant la période scolaire
.
Inscription au 06-36-01-16-22 ou par mail : periscolaire.schirrhein.mater@fdmjcalsace.fr

Dès l'ouverture de l'école maternelle, les enfants de la maternelle seront orientés vers leur enseignante, puis les animateurs accompagneront les plus grands vers l'école élémentaire.

Périscolaire élémentaire :

• L'accueil du matin a lieu au périscolaire situé à la maternelle à partir de 7h15
• 2 animateurs du périscolaire prendront en charge les enfants (15 au total) de l'école maternelle et de l'école élémentaire

Pour le temps méridien :
• Les enfants seront pris en charge de 11h45 à 13h30.
• Les repas seront fournis en liaison froide, les équipes en place se chargent de les remettre en température.

Pour le soir :
• Les enfants seront pris en charge après les cours de 16h00 à 18h30.

Pour toute demande de renseignement ou d'information, les familles pourront prendre contact avec Magalie HECHT au 06.36.01.15.20
mail : magalie.hecht@fdmjc-alsace.fr

Associations parents d'élèves F.C.P.E.

Sa mission est d'organiser des évènements afin de contribuer aux financements de projets pédagogiques.

Contact : Mélanie FUHRMANN

Courriel : fcpeschirrhein@gmail.com

Assistante maternelle : prendre contact avec la mairie pour obtenir la liste ou bien se rendre sur le site internet de la commune Rubrique « Infos pratiques » ou https://www.alsace.eu/carte-assistants-maternels-bas-rhin

Paroisse Catholique

Communauté de paroisse « ARGILE ET SEVE »
Soufflenheim-Schirrhein-Schirrhoffen

4 Mont de l'église à Soufflenheim

Responsable : Monsieur le Curé Piotr
SZPEJEWSKI 03-88-86-60-04

Conseil de fabrique : Jean-Jacques PROMPICAI
jean-jacques.prompicai@witzenmann.com

Les plus grandes animations :

● Messti et les conscrits (week-end de la pentecôte)

● Feu de la Saint-Jean (en juin)

● Fête des bûcherons (1er week-end de juillet)

● Open air
(en juillet)

Vie culturelle et sportive

Comme vous pourrez le constater, les propositions culturelles et sportives à Schirrhein sont nombreuses et variées, notamment grâce à un tissu associatif dense et dynamique, regroupé au sein de l'O.S.C.L. (Office des Sports de la Culture et des Loisirs) et dont vous trouverez la liste ci-après ou sur le site : www.schirrhein-schirrhoffen.fr

	ENTRAID'ADDICT	*Aurore MEYER*	***06 77 09 13 72*** ***https://www.entraidaddict.fr/*** ***aurore.belin@laposte.net***
	AMICALE DES POMPIERS	*Chef de section* *Gilles METZLER*	***03-88-53-98-31***
	BIBLIOTHEQUE	*Céline BUCHS*	***03-88-06-20-29*** ***http://bibliotheque.schirrhein-schirrhoffen.fr/***
	Cercle Saint Nicolas ***(Ci-dessous les sections faisant partie du cercle)***	*Jean Michel STEINBACH*	***03-88-63-79-01*** ***www.schirrhein.net*** *cerclestnicolas@aol.com*
	BASKET	*Joelle SCHOTT*	***06-88-91-91-47*** *schott.joelle@orange.fr*
	BUCHERONNAGE SPORTIF	*Elie PAGGIN*	***03-88-05-96-00*** *paggin@orange.fr*
	CORPS EN K'DANSE	*Elise KLEINPETER*	***06-42-30-15-91***
	SECTION DYNAMIQUE *Centre de Loisirs*	*Rachel PAGGIN*	***06-42-92-55-97*** *paggin@orange.fr*
	TENNIS DE TABLE	*Nicolas HALTER*	***06-74-74-30-09*** *nicolas.nh67@gmail.com*
	THEATRE	*Gérard MARTIN* *assisté de Lina WALTER*	***03-88-53-85-09***

	CERCLE GENEALOGIE	*José Kuntz*	***06-78-37-01-15*** ***http://genealogie.schirrhein-schirrhoffen.fr*** *jkuntz@orange.fr*
	CHORALE ***« LES VOIX DU C(H)OEUR »***	*Jean-Michel STEINBACH*	***03-88-63-54-30*** *jeanmichelsteinbach@orange.fr*
	CHORALE SAINTE CECILE	*Richard METZLER*	***03-88-63-65-67*** *richard.metzler@orange.fr*
	CLUB CANIN	*Olric BARBEY*	***www.club-canin-schirrhein-schirrhoffen*** *technik.bardage@gmail.com* *pburlette@hotmail.fr*
	DONNEUR DE SANG	*Bernard MULLER*	***03-88-63-10-32*** *bernard.muller0859@orange.fr*
	FOOTBALL CLUB	*Jérôme LERCHÉ*	***06-64-45-93-28*** ***http://fce.schirrhein-schirrhoffen.fr***
	HÀRZKNÜBBE	*Christophe EISENMANN*	***06-81-14-51-60*** *ferrari67240@gmail.com*
	REG'ARTS	*Anne-Marie BONNARD*	***03-88-63-01-69*** *annemariebonnard@free.fr*
	SKAT CLUB	*Frédéric BLEICHNER*	***06-51-67-40-23*** *boulangeriebleichner@orange.fr*
	TENNIS CLUB	*Francis SCHERER*	***03-88-63-58-52*** *elec.chauf.scherer@wanadoo.fr*
	THEATRE 2 HACHES	*Jean-Michel STEINBACH*	***06-30-16-22-96*** *jeanmichelsteinbach@orange.fr*

Votre déménagement

Quand on déménage, il faut penser à une tonne de choses. Il faut bien sûr gérer le déménagement en lui-même (les cartons, la location du camion, le coup de main des amis) mais également ne pas oublier toutes les démarches administratives à effectuer :

Pas une mince affaire ! Faisons le point.

Quoi faire… Les 3 mois précédant le déménagement !

3 mois avant le déménagement → 1 mois avant le déménagement → le jour J → Après le déménagement

1	**Prévenir le propriétaire et/ou le syndic de l'immeuble** que vous déménagez et fixer une date pour l'état des lieux. Pour les locataires et selon certains cas, le préavis peut être réduit à 1 mois. Une lettre recommandée avec avis de réception est nécessaire.
2	**Vérifier vos droits auprès de la CAF**, vous avez peut-être le droit à la prime au déménagement (notamment les ménages de 3 enfants ou plus).
3	**Prenez contact avec les écoles de votre futur quartier** (si vous avez des enfants bien sûr) et inscrivez-les.
4	**Déclarer votre changement d'adresse** aux différents organismes (notamment la CPAM, les impôts, EDF, le Pôle emploi, la Caf, …). Cette démarche peut être faite entre 3 mois avant et 1 mois après le déménagement. Un service gratuit et facultatif vous permet en quelques clics de déclarer à plusieurs organismes publics et privés simultanément votre changement de résidence principale et celui des personnes déménageant avec vous ➔ *Procéder aux démarches en ligne*
5	**Prévenir l'employeur** (si vous travaillez) et prendre un jour de congé si nécessaire. Dans certaines conditions et selon votre convention collective vous aurez le droit à un congé déménagement, renseignez-vous !
6	**Contacter votre assureur** Pour assurer le nouveau logement et par la même occasion résiliez l'assurance de l'ancien logement ou faites un simple transfert auprès de votre assureur en lui indiquant les modifications entrainées par le déménagement. Pensez à modifier également l'adresse de votre assurance auto. Le montant de la prime peut varier.
7	**Prévenir votre mutuelle santé** si vous en avez une.

Quoi faire… Le mois précédant votre déménagement !

1	**Transférer ou résilier vos abonnements** : téléphone fixe, connexion Internet, abonnements TV, au câble ou au satellite (reportez-vous à votre contrat).
2	**Notifier l'opérateur de téléphone portable du changement d'adresse.**
3	**Prendre rendez-vous avec les organismes concernés pour les relevés d'eau, gaz, électricité** à la sortie des lieux puis pour la nouvelle résidence.
4	**Penser à réexpédier automatiquement le courrier** via le service de La Poste. Service payant, il sera assuré pendant un an.
5	**Changer l'adresse de vos différents abonnements** journaux ou magazines, livraisons régulières, cartes de fidélité…
6	**Transférer le(s) compte(s) bancaire(s) dans une agence locale** si nécessaire. Sinon notifier l'agence du changement d'adresse.
7	**Faire la demande d'une place de stationnement** à la mairie pour vous faciliter le déménagement le jour « J » si c'est nécessaire (ou vérifier les conditions pour stationner un camion dans la rue).
8	**Souscrire à une assurance déménagement** pour couvrir les potentiels dégâts causés lors de votre déménagement (pour les objets, vous-même ou les personnes qui vous aident à déménager). Votre assureur le propose surement. Cette démarche n'est pas obligatoire mais vous couvre en cas de problème.

Quoi faire… Le jour du Départ !

1	**Relever les compteurs** d'eau, de gaz, d'électricité et en garder une copie (une photo par exemple).
2	**Faire l'état des lieux de sortie** de l'ancien logement.
3	**Faire l'état des lieux d'entrée** du nouveau logement. Celui-ci peut bien sûr être fait avant. C'est d'ailleurs préférable, il y a bien d'autres choses à faire ce jour-là.

Quoi faire… Après votre déménagement !

1	**Changer l'adresse de la carte grise.** C'est obligatoire et gratuit. Il n'est plus nécessaire de se rendre à la préfecture. Tout est maintenant à faire en ligne dans le mois qui suit même si vous souhaitez vendre votre voiture. Notamment le changement de l'adresse sur la carte nationale d'identité, le passeport et le permis de conduire n'est pas obligatoire, mais notez qu'il est cependant gratuit.
2	**Changer la carte d'électeur.** Se rendre à la mairie de la nouvelle résidence pour y effectuer le changement. La mairie de la nouvelle résidence s'occupera de la radiation de l'ancien bureau de vote.
3	**Envoyer des nouveaux RIB** (si vous avez changé de compte bancaire) à tous les organismes qui vous prélèvent (assurance, impôts…).
4	**Modifier la carte de séjour** si vous êtes étranger.
5	**Choisir un nouveau médecin traitant** (si nécessaire).
6	**Pensez à avertir le Centre du Service National** de votre changement d'adresse (pour les plus de 16 ans et les moins de 26 ans).
7	Si vous possédez **un animal identifié**, vous devez actualiser son dossier dans le fichier national des animaux domestiques

Plan de Schirrhein

Ce livret a été réalisé par la commission communication. Il a été imprimé par la commune.
Directeur de la publication : SCHOTT Patrick Janvier 2025